

BUREAU EXECUTIF 11

Lundi 13 janvier 2020

20H00/21H00

REUNION TELEPHONIQUE

Membres présents :

OREGGIA Gérard	Président	Action Triathlon Provence
MAILHES Thierry	Secrétaire général	Istres Sports Triathlon
BATTA Brice	Trésorier général	Aubagne Triathlon
GIANNINI Véronique	Vice-présidente	Stade Laurentin Triathlon
CHEVAL Christophe	Vice-président	Sardines Triathlon

Membres excusés :

COPPOLA Annick	Membre	VO3 Max Provence Triathlon
CORDIER Yves	Vice-président	Olympic Nice Natation
DROUAN Doris	Vice-présidente	Triathlon Manosque

Invités à titre consultatif :

PAOLI Vincent	Directeur Administratif, Financier et Technique
PETRICOLA Damien	Chargé communication et Marketing
NAVARRO Marine	Agent Administratif et Développement

Plus de la moitié des membres du Bureau Exécutif (BE) étant présents, ainsi qu'au moins deux membres parmi le Président, le Secrétaire Général et le Trésorier Général, Gérard OREGGIA ouvre la séance, souhaite la bienvenue aux participants et précise que Thierry MAILHES fera office de secrétaire de séance. Celui-ci présente alors l'ordre du jour.

Ordre du jour :

1. **Retour sur le procès-verbal du bureau exécutif du mardi 12 novembre 2019**
2. **Validation du compte rendu des réunions de commission des mois de novembre et décembre 2019**
3. **Suivi budgétaire au 31 décembre 2019**
4. **Proposition d'ordre du jour des assemblées générales (ordinaire et extraordinaire) du samedi 29 février 2020**
5. **Validation du budget prévisionnel 2020**
6. **Validation de l'expert-comptable pour la saison 2020**
7. **Questions diverses**

1. **Retour sur le procès-verbal du bureau exécutif du mardi 12 novembre 2019**

Marine NAVARRO reprend certains points du procès-verbal :

- La Ligue ayant reçu les factures des 3 clubs récompensés pour le projet « Ecoles de Triathlon », ces derniers ont bien été payés.
- Suite à un appel à candidature de la part de la Fédération Française de Triathlon (F.F.TRI.) auprès des ligues régionales pour l'accueil en fin d'année 2020 d'un Colloque Paratriathlon, Vincent PAOLI informe les membres du BE qu'il a eu une réunion avec le référent Paralympique Provence-Alpes-Côte d'Azur auprès du comité paralympique français.
- Suite à la demande de remise gracieuse faite par le club Etoile Sportive de Villeneuve Loubet Triathlon concernant les frais d'organisation de leur manifestation (multi-enchaînement de Villeneuve Loubet) validé lors du précédent BE, Marine NAVARRO informe les membres du BE que la facture des Pass compétitions a bien été payée.

2. **Validation du compte rendu des réunions de commission des mois de novembre et décembre 2019**

Après relecture de ce compte-rendu (CR), il n'y a pas de remarque sur le fond.

Marine NAVARRO informe qu'une demande de Catherine DEFAUX a été faite. En effet, en tant que Chargé de mission « Médical » au sein de la ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur de triathlon, elle souhaite changer de titre. Les membres du BE valide le titre suivant : « Chargé de mission docteur Catherine DEFAUX ».

En ce qui concerne la forme de ce CR, Marine NAVARRO informe les membres du BE que Sébastien FRANCOIS-ENIMIE a ajouté en page 2, une « table des matières » afin de rendre plus fonctionnel ce CR.

Contre > 0

Abstention > 0

Le CR est validé à l'unanimité.

3. Suivi budgétaire au 31 décembre 2019

Brice BATTA fait un point, commission par commission, sur le suivi budgétaire arrêté au 31 décembre 2019.

4. Proposition d'ordre du jour des assemblées générales (ordinaire et extraordinaire) du samedi 29 février 2020

Vincent PAOLI présente l'ordre du jour (OJ) des assemblées générales (ordinaire et extraordinaire).

Contre > 0

Abstention > 0

L'OJ est validé à l'unanimité.

5. Validation du budget prévisionnel 2020

Brice BATTA présente, commission par commission, le budget prévisionnel (BP) 2020.

Contre > 0

Abstention > 0

Le BP 2020 validé à l'unanimité.

6. Validation de l'expert-comptable pour la saison 2020

Vincent PAOLI demande à l'ensemble des membres du BE s'ils acceptent de travailler avec le même bureau d'expert-comptable que celui de la saison 2019 à savoir :
Aix@compta - 2290 Route des Milles, 13510 Éguilles

Contre > 0

Abstention > 0

Le bureau d'Expert-comptable *Aix@compta - 2290 Route des Milles, 13510 Éguilles* 2020 est validé à l'unanimité.

7. Questions diverses

Pas de questions diverses.

Plus aucune question n'étant posée, Thierry MAILHES clôture la séance et remercie de leur participation les membres du BE, ainsi que les salariés de PACATRI.

Gérard OREGGIA – Président

Thierry MAILHES – Secrétaire général